



Conseil Communal
de Gimel

Le 6 mai 2011

**Municipalité de la Commune de
1188 Gimel**

EXTRAIT

du procès verbal du Conseil Communal, séance du 2 mai 2011

Présidence : M. Simon Renaud, Président

Le Conseil communal de Gimel,

VU le préavis municipal n° 7-2010 concernant : « présentation de l'étude entreprise par le Bureau d'architecture Jean-Paul Crausaz à Lausanne, bureau mandaté suite au dépôt de la motion « Bussard et Consorts » concernant l'hôtel de l'Union »

OUI le rapport de la commission chargée de cet objet et

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- De valider l'étude présentée par le bureau d'architecture CDG répondant à la motion « Bussard et Consorts » du 25 juin 2009, comme le demande la Municipalité dans son préavis no 7-2010.

Ainsi délibéré en séance du 2 mai 2011

Le Président


Simon Renaud



Le secrétaire


François Marti